

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation urgente

Titre : **Quelles mesures urgentes la Municipalité compte-elle mettre en œuvre après le décès d'une personne heurtée par un camion-poubelle de la ville dans une rue étroite ?**

Initiant-e: Johann Dupuis (EàG) et csrts.

Le 19 mai 2026, nous avons appris par voie de presse le décès d'une personne de 72 ans à la suite d'une collision avec un camion-poubelle de la ville de Lausanne. Un tel accident doit nous interroger sur la sécurité des piétons et du personnel de la ville et des mesures mises en place pour encadrer les victimes ainsi que pour sécuriser les trajets employés par les camions-poubelles.

En effet, dans le respect de la personne décédée et de ses proches, plusieurs éléments rapportés par la presse nous questionnent. En avant-propos, nous aimerions relever qu'une instruction pénale du Ministère public est en cours et que tous les éléments ayant mené à l'accident non pas nécessairement été élucidés. Il ne s'agit pas non plus de faire le procès du chauffeur du poids lourd qui semblait, d'après la presse, particulièrement choqué par cet accident, ni des autres employés du service de la propreté urbaine qui ont par ailleurs immédiatement prodigués un message cardiaque à la victime. Les circonstances de l'accident méritent toutefois qu'on s'y attarde ne serait-ce que pour éviter qu'un tel évènement ne se reproduise.

D'après les informations en notre possession, l'accident serait survenu en plein jour, vers 12h30. Le camion se déplaçait en marche avant sur le chemin des Aubépinés et aurait heurté la victime qui se serait trouvé à sa droite. Il faut relever que le Chemin des Aubépinés est étroit et qu'après le croisement avec le chemin des cerisiers, il devient si sinueux que même le croisement entre un véhicule et un piéton devient difficile. Autre élément à relever, la Municipalité aurait récemment retiré des places de parc du Chemin des Aubépinés pour les remplacer par une simple ligne jaune. Le chemin des Aubépinés est très souvent fréquenté par des piétons, notamment des enfants, une crèche, une école et un gymnase se trouvant à proximité.

Les soussigné.es souhaiteraient donc poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. La Municipalité peut-elle éclairer le Conseil communal sur les circonstances de ce drame ?
2. La Municipalité peut-elle informer sur les mesures de soutien psychologique qui ont été mis en place à l'endroit de la famille de la victime ou des employé.es du service de la propreté urbaine ?
3. La Municipalité considère-t-elle que la typologie actuelle du Chemin des Aubépinés, compte tenu de son étroitesse, de sa sinuosité et de l'absence de trottoirs sur la majeure partie de son cheminement est suffisante pour garantir la sécurité piétonne ?
4. La Municipalité peut-elle nous informer sur la fréquence et le type de camions-poubelles qui s'engagent chaque semaine sur le chemin des Aubépinés ?

5. Quelles mesures la Municipalité entend-elle mettre en place immédiatement ou à plus long terme à la suite de cet accident afin de sécuriser davantage le passage des camions-poubelles sur le chemin des Aubépines ? Une réflexion sur l'adéquation des aménagements routiers a-t-elle été engagée (trottoirs, lignes jaunes, largeur de route...etc) ?
6. De manière plus générale, quels sont les mesures que la Municipalité prend pour sécuriser le passage des camions-poubelles sur les nombreuses rues étroites que compte la Ville de Lausanne ? Est-ce que l'engagement de véhicules plus petits pour desservir ces typologies de rue pourrait être adéquat ?

Lausanne, le 8 juin 2026

JD
Johann Dupuis

Lucie Conscience
Johann Dupuis (EàG)

Constance von Braun (les Verts)

Sevgi Koyunçu (EàG)

Agathe Raboud (EàG)

SK

Agathe Raboud
Constance von Braun

Bonifacio / Kabele
Bonifacio